



EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil de Communauté
Séance du jeudi 12 mai 2011

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs -
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 7.1, 7.2, 9.1, 9.2, 2.1, 2.2, 2.3,
3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 10.1, 10.2, 10.3

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h50

Étaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 0.2) Besançon : Eric ALAUZET (à partir du rapport 0.4), Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Nicolas BODIN, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN (à partir du rapport 1.1.2), Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Lazhar HAKKAR (jusqu'au rapport 2.1), Valérie HINCELIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Michel LOYAT (à partir du rapport 0.4), Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 2.1), Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 6.1), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 3.2), Marie-Noëlle SCHOELLER, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Zahira YASSIR-COUVAL Boussières : Roland DEMESMAY Brailans : Alain BLESSEMILLE Busy : Philippe SIMONIN Chaleze : Christophe CURTY (jusqu'au rapport 9.2 puis représenté par Roger GREMION) Chalezeule : Raymond REYLE (jusqu'au rapport 9.2) Champagny : Claude VOIDEY Champvans-les-Moulines : Jean-Marie ROTH Chatillon-le-Duc : Philippe GUILLAUME (représenté par Denis GALLET) Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Jacky LOUISSON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Jean-Pierre PROST (jusqu'au rapport 9.2) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.2) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Claude PREIONI Gennes : Maryse MILLET (représentée par Gilles DUMAS) Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Mamirolle : Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey-Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY Morre : Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 0.2), Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS Pelousey : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par Jean-François HUMBERT) Rancenay : Michel LETHIER (représenté par Pierre PIGUET) Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport 6.1), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.1) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE (représenté par Marie ADAM-NORMAND), Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Torpes : Dominique GRUBER Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 2.1)

Étaient absents : Arguel : André AVIS Auxon-Dessous : Geneviève VERRO Besançon : Hayatte AKODAD, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-Marie GIRERD, Nicolas GUILLEMET, Martine JEANNIN, Christophe LIME, Jacques MARIOT, Carine MICHEL, Elisabeth PEQUIGNOT, Edouard SASSARD, Catherine THIEBAUT, Nicole WEINMAN Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT Champoux : Thierry CHATOT Chatillon-le-Duc : Catherine BOTTERON Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT Ecole-Valentin : André BAVEREL Franois : Françoise GILLET Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE Larnod : Gisèle ARDIET Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Didier MARQUER Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Montferrand-le-Château : Séverine MONLLOR Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Serre-les-Sapins : Christian BÖILLEY Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : Daniel HUOT

Procurations de vote :

Mandants : G. VERRO, P. BONNET (à partir du rapport 6.1), Y.-M. DAHOUI, C. DEVESA, D. GENDRAUD, F. GERDIL-DJAOUAI, A. GHEZALI, N. GUILLEMET (à partir du rapport 0.4), Y. GUYEN (à partir du rapport 2.1), L. HAKKAR (à partir du rapport 2.2), C. MICHEL, J. PANIER (jusqu'au rapport 9.2), E. SASSARD, J. SCHIRRER (à partir du rapport 3.3), C. THIEBAUT, N. WEINMAN, R. REYLE (à partir du rapport 2.1), C. BOTTERON, A. BAVEREL (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.2), B. BECOULET, B. VIONNET, S. MONLLOR,

Mandataires : S. RUTKOWSKI, J. ROSSELOT (à partir du rapport 6.1), F. MONNEUR, V. HINCELIN, B. RONZI, B. FALCINELLA, J.-S. LEUBA, E. ALAUZET (à partir du rapport 0.4), J.-C. ROY (à partir du rapport 2.1), M. LOYAT (à partir du rapport 2.2), D. POISSENOT, F. FELLMANN (jusqu'au rapport 9.2), M. OMOURI, J. PANIER (à partir du rapport 3.3), B. CYPRIANI, M.-N. SCHOELLER, P. BELUCHE (à partir du rapport 2.1), D. GALLET, Y. GUYEN (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.2), A. BLESSEMILLE, M. DE WILDE, M. COTTINY,

Délibération n°2011/001365

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil de Communauté

Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil de Communauté

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Conseil de Communauté,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,

A l'unanimité, le Conseil de communauté :

- nomme Monsieur Daniel HUOT comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Conseil de Communauté du 31 mars 2011.

Les délibérations, les comptes-rendus succincts et les procès verbaux des séances de Conseil de Communauté peuvent être consultés sur le site du Grand Besançon (grandbesancon.fr, rubrique Grand Besançon/les instances politiques/Agenda et délibérations).

Les procès-verbaux des séances de Conseil de communauté font l'objet d'un envoi électronique via la plateforme sécurisée aux délégués.

Les comptes-rendus succincts des séances de Conseil de Communauté peuvent également être transmis par mail (ou sous forme papier) aux délégués qui en font la demande.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Président

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS
D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité



RECU 20.04.11 09:17